

« Formation Réseaux Sociaux- initiale »

Public :

Étudiant, Demandeur d'emploi, Salariés, Personne en situation de handicap, Public en reconversion professionnelle

Prérequis :

Aucun

Durée de formation :

21 heures
3 jours

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 05 65 55 36 18 ou par email : contact@licornecom.fr

Objectifs :

Vous rendre autonome dans la définition de votre stratégie de communication puis la mise en place opérationnelle sur vos comptes sociaux professionnels.

Méthodes Mobilisées :

Présentiel

Alternance de théorie et de pratique

Moyens Techniques :

Tables, chaises, supports visuels et papiers

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et de l'accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Document actualisé le 17/03/2023

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Questionnaire

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à LICORNE COM sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Nathalie BAYLE

06 48 10 95 84

nathalie.bayle.acceis@orange.fr

MDPH

MDPH 12 12 rue F. Mazenq 12000 Rodez

05 65 73 32 60

accueil@mdph12.fr

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Le Prix :

1800 €

Contact :

CHATELAIN-NOUIOUA Ludivine
contact@licornecom.fr
05 65 55 36 18

QUELQUES CHIFFRES :

[promotions] promotions	Taux de satisfaction : [en%]	Taux d'admis : [en%]	Taux d'insertion à 6 mois : [en%]	Taux d'insertion à 2 ans : [en%]
----------------------------	---------------------------------	-------------------------	---	-------------------------------------

« Formation Réseaux sociaux- initiale »

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

Document actualisé le 17/03/2023

MODULE 1 : Élaborer sa stratégie de communication digitale

Durée : 3 heures

Objectif : Élaborer sa stratégie de communication digitale

Chapitre 1 : Évaluer la e-réputation de l'entreprise et écouter les communautés.

Chapitre 2 : Bâtir un plan de communication : quels médias et réseaux sociaux pour quels objectifs ?

Chapitre 3 : Choisir le ton de sa communication.

Chapitre 4 : Comprendre les différents usages des médias sociaux (matrice POEM).

Chapitre 5 : Constituer l'équipe : les nouveaux métiers.

...

MODULE 2 : Panorama des réseaux et médias sociaux

Durée : 3 heures

Objectif : Connaître les différents réseaux sociaux

Chapitre 1 : Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram, Snapchat, YouTube, TikTok

...

Évaluation Module 1-2

Reprise des écarts de la veille

MODULE 3 : Établir un dispositif sur les médias sociaux pour un événement

Durée : 3 heures

Objectif : Communiquer un événement sur les réseaux sociaux

Chapitre 1 : Augmenter la visibilité de votre événement grâce aux médias sociaux.

Chapitre 2 : Créer un dispositif omnicanal pour valoriser un événement.

Chapitre 3 : Utiliser les événements pour produire du contenu.

...

MODULE 4 : Identifier les opportunités publicitaires

Durée : 3 heures

Objectif : Avoir des notions sur les Social Ads

Chapitre 1 : Business models des réseaux et médias sociaux.

Chapitre 2 : Quels objectifs pour les Social Ads ?

Chapitre 3 : Tour d'horizon des solutions publicitaires proposées par Facebook, LinkedIn, Instagram.

...

MODULE 5 : Mettre en place des campagnes publicitaires

Durée : 3 heures

Objectif : Maîtriser les campagnes publicitaires

Chapitre 1 : Définir ses objectifs

Chapitre 2 : Définir son audience

Chapitre 3 : Définir son budget

Chapitre 4 : Mise en place opérationnelle et pilotage au quotidien

Chapitre 5 : Analyser les résultats obtenus

...

Évaluation Module 3-4-5

Reprise des écarts de la veille

MODULE 6 : Mesurer les actions de communication digitale

Durée : 3 heures

Objectif : Mesures et analyses de la communication

Chapitre 1 : Connaître les différentes métriques : like, share, portée, impressions, RT, followers...

Document actualisé le 17/03/2023

Chapitre 2 : La mesure de l'engagement, notion de ROE et ROI.

Chapitre 3 : Les outils de management des communautés - Social Media Management Systems (SMMS).

Chapitre 4 : Mettre en place des reporting pertinents et automatisés

...

MODULE 7 : Repérer et communiquer avec les blogueurs influents

Durée : 3 heures

Objectif : Etablir une relation avec les blogueurs influents

Chapitre 1 : Comprendre l'économie des blogs et des influenceurs sur les médias sociaux.

Chapitre 2 : Établir un programme influenceurs en 4 étapes.

Chapitre 3 : Comprendre l'importance des micro-influenceurs.

...

Évaluation Module 6-7 et fin formation.

CHATELAIN-NOUIOUA Ludivine

contact@licornecom.fr

05 65 55 36 18

• CHATELAIN-NOUIOUA Ludivine – Gérante et formatrice

CHATELAIN-NOUIOUA Ludivine est formatrice depuis 2020. Elle a accompagné la professionnalisation de nombreux professionnel·les et salariés. Responsable de l'organisme de formation LICORNE COM, elle organise, encadre et anime les actions de formation.

Elle est titulaire de :

- Certificat RS et Web Word Press
- BACHELOR GESTION / COMMERCE
- BTS MUC
- BAC PRO Commerce

Contact: contact@licornecom.fr – 05 65 55 36 18

ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de LICORNE COM en matière d'accessibilité numérique.

Document actualisé le 17/03/2023

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, LICORNE COM a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de LICORNE COM, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Document actualisé le 17/03/2023

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « LICORNE COM » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « LICORNE COM » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « LICORNE COM », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « LICORNE COM ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « LICORNE COM » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à « LICORNE COM » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « LICORNE COM », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « LICORNE COM » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « LICORNE COM » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

Document actualisé le 17/03/2023

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « LICORNE COM » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « LICORNE COM ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« LICORNE COM », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « LICORNE COM » au Client. « LICORNE COM » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « LICORNE COM » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « LICORNE COM » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « LICORNE COM »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « LICORNE COM » ou par voie électronique à : « LICORNE COM ». En particulier, « LICORNE COM » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « LICORNE COM » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Rodez sera seul compétent pour régler le litige.

Document actualisé le 17/03/2023



Document actualisé le 17/03/2023

LICORNE COM 226 route de Severac , 12850 - ONET-LE-CHATEAU – Siret : 85266457200017 – Enregistré sous le n°76120110512 auprès du préfet de région : Occitanie – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 70.22Z – TVA : FR35852664572 – RCS : ONET-LE-CHATEAU 852 664 572 R.C.S. Rodez – Capital : 1500€ – Tel : 05 65 55 36 18 – Email : contact@licornecom.fr – Site internet : www.licornecom.fr